

CONDITIONS DES VOLS SUR NOS DESTINATIONS (MISE A JOUR LE [15 Février 2021](#))

DÉPARTEMENTS	ITINÉRAIRE	MOTIFS DE DÉPLACEMENT	TEST	DOCUMENTS À PRÉSENTER	MODALITÉS À L'ARRIVÉE	ARRÊTÉ/DÉCRET	Couvre-feu	Confinement	REMARQUES
GUADELOUPE	PTP > FDF	Motif impérieux obligatoire	Pas de test obligatoire	*Déclaration sur l'honneur		Informations prises sur le site de la prefecture 971	Non	Non	
	PTP > SFG	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	si transit depuis l'exagone : Auto-isolement à domicile + test à 7 jours	Informations prises sur le site de la prefecture 971	Non	Non	Contrôle au départ et à l'arrivée
	PTP > SBH	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Si transit depuis l'exagone : Auto-isolement à domicile + test à 7 jours	Informations prises sur le site de la prefecture 971	Non	Non	Contrôle au départ et à l'arrivée
	PTP > CAY	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 971	<u>Oui</u>	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	PTP > ORY/CDG	Motif impérieux obligatoire	Pas de test obligatoire	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux	Contrôle au départ et/ou à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 971	<u>Oui</u>	Non	<i>Couvre feu de 18h-06h à Paris : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	ORY/CDG > PTP	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 971	Non	Non	
ILE DU NORD (SAINT-MARTIN/SAINT-BARTH)	SFG > SBH	Pas de motif impérieux	Test RT-PCR recommandé en vue d'un séjour supérieur à 3 jours			Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	
	SBH > SFG	Pas de motif impérieux	Test RT-PCR recommandé en vue d'un séjour supérieur à 3 jours			Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	
	SFG/SBH > PTP	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	
	SFG/SBH > FDF	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	
	ORY/CDG > SFG/SBH via PTP	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours	Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	
	SFG/SBH > ORY/CDG	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours	Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	<u>Oui</u>	Non	<i>Couvre feu de 18h-06h à Paris : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu,</i>
	SBH > SXM	Demande d'autorisation sanitaire obligatoire	Pas de test obligatoire	Formulaire demande d'autorisation sanitaire obligatoire rempli via un système d'autorisation sanitaire électronique (EHAS) https://stmaartenehas.com/application-form/		Informations prises sur le site d'information sur les voyages et la santé et le système électronique d'autorisation sanitaire (EHAS) de	Non	Non	
	SXM > SBH	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h		Informations prises sur le site de la prefecture de Saint-Martin et Saint-Barth	Non	Non	

CONDITIONS DES VOLS SUR NOS DESTINATIONS (MISE A JOUR LE [15 Février 2021](#))

DÉPARTEMENTS	ITINÉRAIRE	MOTIFS DE DÉPLACEMENT	TEST	DOCUMENTS À PRÉSENTER	MODALITÉS À L'ARRIVÉE	ARRÊTÉ/DÉCRET	Couvre-feu	Confinement	REMARQUES
MARTINIQUE	FDJ > PTP	Motif impérieux obligatoire	Pas de test obligatoire	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 972	Non	Non	
	FDJ > CAY	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 972	Oui	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	FDJ > SFG/SBH	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 972	Non	Non	
	ORY > FDJ	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 972	Non	Non	
	FDJ > ORY	Motif impérieux obligatoire	Pas de test obligatoire	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux		Informations prises sur le site de la prefecture 972	Oui	Non	<i>Couvre feu de 18h-06h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
GUYANE	GUYANE > GUYANE	Motif impérieux obligatoire		Justificatif du motif impérieux		Informations prises sur le site de la prefecture 973	Oui	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	CAY > PTP	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 973	Oui	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	CAY > FDJ	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 973	Oui	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
	CAY > ORY	Motif impérieux obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à partir de 11 ans	*Déclaration sur l'honneur + justificatif du motif impérieux + Test PCR négatif (-)72h	Auto-isolement durant 7 jours + test à 7 jours Contrôle au départ et à l'arrivée	Informations prises sur le site de la prefecture 973	Oui	Non	<i>Couvre feu à Cayenne entre 19h et 05h : prévoir une attestation de déplacement si le vol est prévu pendant les horaires du couvre-feu</i>
SXM	PTP > SXM	Demande d'autorisation sanitaire obligatoire	Test RT-PCR obligatoire 72h pour tout pax à parti de 10 ans	Formulaire demande d'autorisation sanitaire obligatoire rempli via un système d'autorisation sanitaire électronique (EHAS) https://stmaartenehas.com/application-form/	Auto-isolement durant 14 jours	Informations prises site d'information sur les voyages et la santé et le système électronique d'autorisation sanitaire (EHAS) de Sint Maarten	Non	Non	

*Attestation motif impérieux et modèle de déclaration sur l'honneur sont disponibles sur le site des préfectures des départements respectifs

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS L'AVION ET DANS TOUS LES AÉROPORTS . Respecter les gestes barrières

*Ce tableau est un récapitulatif des mesures sanitaires mis en place sur nos destinations régulières suite aux derniers arrêtés mis à jour .
Compte tenu de l'évolution permanentes des arrêtés/ décrets, pour toutes informations complémentaires, N'hésitez pas à consulter les sites des préfectures des départements respectifs*